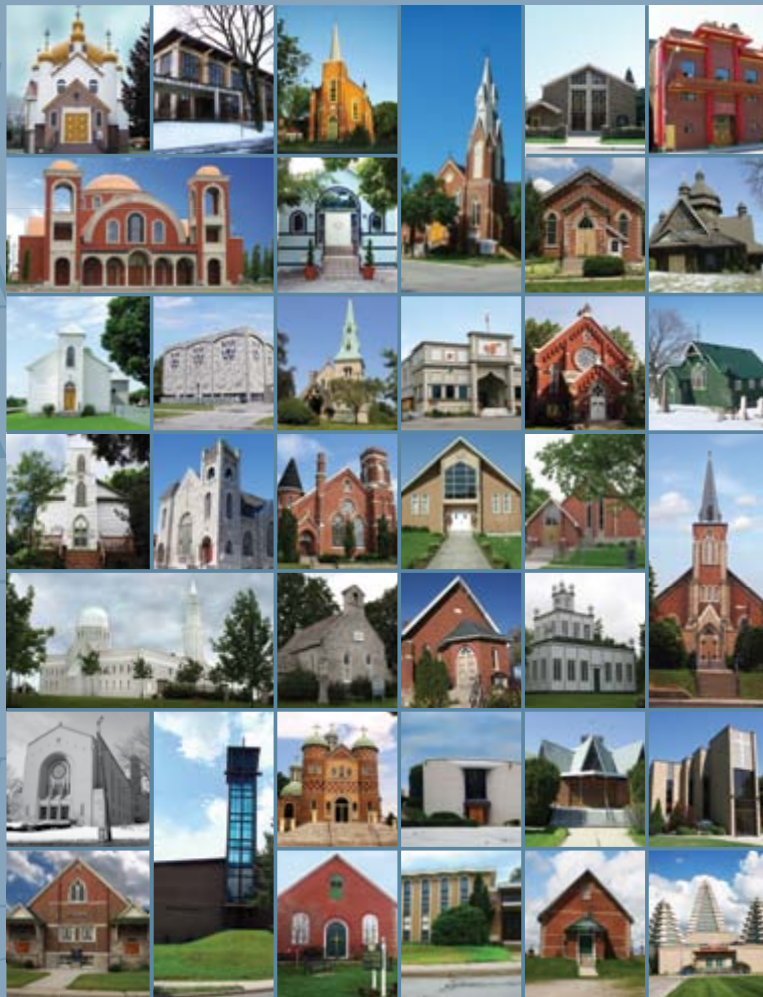


Rapport annuel

2009-2010



Réalisé par la :

Fiducie du patrimoine ontarien
10, rue Adelaide Est
Toronto (Ontario)
M5C 1J3
Canada

Pour obtenir d'autres exemplaires du présent rapport annuel et de plus amples renseignements sur la Fiducie, ses programmes et publications, veuillez vous adresser à l'Unité de la commercialisation et des communications :

Téléphone : 416 325-5015
Télécopie : 416 314-0744
Courriel : marketing@heritagetrust.on.ca

Ou visitez notre site Web à :
www.heritagetrust.on.ca.

La Fiducie du patrimoine ontarien est un organisme du ministère du Tourisme et de la Culture de l'Ontario.

© Fiducie du patrimoine ontarien, 2010
© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2010
Photos © Fiducie du patrimoine ontarien, à moins d'indication contraire

♻ Imprimé sur du papier recyclé en utilisant des encres végétales. Aidez-nous à protéger l'environnement en partageant ou en recyclant cette publication.
ISSN 1916-369X (Papier)
ISSN 1916-3711 (En ligne)
ISSN 1916-3703 (Online)
ISBN 0-7794-5434-0 01-11-300 SEO



Couverture : La Fiducie du patrimoine ontarien a lancé le site sur les lieux de culte de l'Ontario le 1^{er} septembre 2009. Cet inventaire provincial en ligne des propriétés religieuses et des adresses de recherche illustre les concepts d'intendance et de conservation intégrée des lieux de culte de l'Ontario.

Table des matières

3	Conseil d'administration
5	Message du président et du directeur général
6	Faits saillants
15	Donateurs et partenaires
18	Personnel
19	Rapport de gestion et analyse du rendement financier
20	Rapport du vérificateur provincial et états financiers

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les programmes et les activités de la Fiducie du patrimoine ontarien, rendez-vous sur www.heritagetrust.on.ca.





Un organisme du gouvernement de l'Ontario

Le 30 novembre 2010

L'honorable Michael Chan
Ministre du Tourisme et de la Culture
9^e étage, Édifice Hearst
900, rue Bay
Toronto (Ontario)
M7A 2E1

Monsieur,

Au nom du conseil d'administration et conformément à l'article 21(1) de la *Loi sur le patrimoine de l'Ontario*, j'ai le plaisir de vous présenter un rapport sur les activités de la Fiducie du patrimoine ontarien pour l'exercice clos le 31 mars 2010.

Respectueusement soumis,

Le président,

Thomas H.B. Symons, CC, O. Ont., MSRC, LL.D.

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2009-2010

Conseil d'administration de la Fiducie du patrimoine ontarien au 31 mars 2010 :

Thomas H.B. Symons, président (Peterborough)

du 3 février 2006 au 4 mars 2011

Suzanne McDonald Aziz (London)

du 25 octobre 2006 au 4 mars 2012

Carol Beckmann (Niagara-on-the-Lake)

du 1^{er} décembre 2004 au 4 mars 2012

Dawn Bennett (Caledon)

du 23 juin 2004 au 4 mars 2012

Glen Brown (Toronto)

du 24 septembre 2009 au 4 mars 2012

William Buchanan (Toronto)

du 11 avril 2006 au 4 mars 2012

Paule Doucet (L'Orignal)

du 2 juin 2004 au 4 mars 2012

Ruth Dudley (Dresden)

du 17 novembre 2005 au 4 mars 2011

Robert Gordon (Toronto)

du 12 août 2009 au 4 mars 2012

Melanie Hare (Toronto)

du 18 novembre 2009 au 4 mars 2012

Helen A. MacLeod (L'Orignal)

du 17 septembre 2004 au 4 mars 2012

Harvey McCue (Ottawa)

du 24 septembre 2009 au 4 mars 2012

Donald Pearson (Alliston)

du 12 août 2009 au 4 mars 2012

L.A. (Sandy) Smallwood (Ottawa)

du 25 août 2004 au 4 mars 2012

Maria Topalovich (Toronto)

du 24 septembre 2009 au 4 mars 2012

Membres du conseil d'administration de la Fiducie du patrimoine ontarien, jusqu'au 4 mars 2010 :

L'honorable Lincoln M. Alexander, président (Hamilton)

du 21 décembre 2001 au 4 mars 2010

Joseph Passa (Windsor)

du 5 mars 2007 au 4 mars 2010

Georges Quirion (Timmins)

du 10 octobre 2001 au 4 mars 2010



Propriété de Westover,
Péninsule de Bruce Nord



Musée de Bruce Mines (ancienne église presbytérienne), Bruce Mines



École Enoch Turner, Toronto

Message du président et du directeur général

Cette année n'a pas seulement été une année charnière, axée sur les dernières étapes d'un plan pluriannuel de stabilité financière. Au cours de l'année, la Fiducie du patrimoine ontarien a également mis l'accent sur la création de partenariats stratégiques et s'est employée à renforcer sa capacité à préserver les précieuses ressources de notre patrimoine tout en proposant aux collectivités de tout l'Ontario des programmes pertinents et attractifs.

En travaillant avec des partenaires gouvernementaux et avec des offices locaux de protection de la nature, la Fiducie a pu acquérir 1 601 acres (648 hectares) de patrimoine naturel (par le biais d'acquisitions de propriétés et de servitudes de conservation), et ainsi protéger des habitats en danger et des écosystèmes fragiles. La Fiducie a également poursuivi sa collaboration avec ses partenaires du secteur des servitudes culturelles. Elle a ainsi pu lancer plus de 30 projets essentiels visant à protéger et à conserver la variété des paysages du patrimoine architectural des collectivités ontariennes.

L'année écoulée a également été marquée par le nouveau lancement de notre programme « Propriétés patrimoniales à louer », qui permet de louer des centres de conférence et de réception en plein cœur de Toronto. Grâce à ses projets de rénovation et à de nouveaux outils de marketing, la Fiducie a prouvé la viabilité et le potentiel lucratif des édifices patrimoniaux réaménagés et réadaptés. Des milliers de personnes ont ainsi pu découvrir le travail considérable mené à bien par la Fiducie.

En septembre 2009, la Fiducie a posé un nouveau jalon en lançant Lieux de culte en Ontario, un inventaire en ligne de toutes les propriétés religieuses de la province, qui compile également bon nombre d'études et de documents d'accompagnement. Cette ressource accessible au public est un outil essentiel pour la conservation des édifices religieux importants de la province. La Fiducie espère qu'au fil de son évolution, l'inventaire des lieux de culte en Ontario conservera toute son utilité aux yeux des universitaires, des chercheurs, des propriétaires, des gestionnaires immobiliers, des défenseurs du patrimoine et des planificateurs en conservation du patrimoine. Pour rester vivants et perdurer, les lieux de culte en Ontario doivent être visités et exploités – c'est le meilleur moyen de leur faire jouer un rôle actif au sein des collectivités de toute la province.

Outre les autres activités menées actuellement par la Fiducie (Programme des plaques provinciales, Portes ouvertes Ontario, reconnaissance des bénévoles servant la cause du patrimoine, examens archéologiques), les succès remportés en 2009-2010 témoignent qu'en travaillant main dans la main, nous pouvons perpétuer la riche histoire du patrimoine de l'Ontario pendant de très nombreuses années.

Thomas H.B. Symons

Thomas H.B. Symons, président

Richard Moorhouse

Richard Moorhouse, directeur général

Faits saillants de l'année 2009-2010

L'exercice 2009-2010 restera dans les annales de la Fiducie du patrimoine ontarien comme une période charnière.

Au cours des cinq dernières années, la Fiducie s'est employée à garantir la stabilité de son fonctionnement financier. En augmentant ses recettes autogénérées, en étendant ses fonds de dotation et en nouant des partenariats stratégiques avec différents ordres de gouvernement et avec des entités externes, la Fiducie a réussi à atteindre un bon niveau de stabilité financière, qui se manifeste par des frais de fonctionnement améliorés et une élimination du déficit. Cette réussite essentielle donne à la Fiducie les moyens de forger de l'avant grâce à son plan de transformation en continu. Ces bases financières solides permettent à notre organisme d'introduire des programmes durables supplémentaires en vue d'atteindre et d'impliquer des publics nouveaux et variés.

Au cours de l'exercice 2009-2010, nous avons également été en mesure de bâtir des capacités opérationnelles et organisationnelles ainsi que des fonctions de service dans l'objectif de fournir des programmes et services patrimoniaux essentiels au gouvernement de l'Ontario ainsi qu'aux collectivités de la province. La Fiducie a contribué à améliorer la prospérité économique et la qualité de vie de collectivités locales situées aux quatre coins de l'Ontario en préservant les ressources patrimoniales de façon durable, ainsi qu'en proposant des attractions et des expériences qui trouvent un écho auprès du public.

Au fil de sa progression, la Fiducie continuera à travailler sur les partenariats et les outils qui lui sont nécessaires pour accomplir son mandat et pour mettre en valeur l'histoire riche et variée du patrimoine de l'Ontario.



Temple Holy Blossom, Toronto



Propriété de Domtar (Waldroff, Stormont Sud), qui fait l'objet d'une entente de servitude



Le temple de Sharon, propriété sous servitude protectrice, East Gwillimbury

Préserver et promouvoir notre patrimoine

La Fiducie protège et administre plus
de 16 000 acres (6 500 hectares)
de terrains vulnérables sur le plan
environnemental, qu'il s'agisse de
propriétés qu'elle détient en propre ou
de propriétés assujetties à une entente
de servitude protectrice.

Pas le biais de ses nombreux programmes, services et activités, la Fiducie contribue à préserver le patrimoine ontarien dans l'intérêt des générations présentes et futures. Cette mission essentielle promeut l'identification, la protection, la pérennité et la conservation intégrée des sites patrimoniaux notables.

Le patrimoine nous ancre dans un lieu et une époque, et permet de créer un lien avec les communautés. La trame historique unique de chaque collectivité joue un rôle central, dans le sens où elle participe au renforcement de la province et à la célébration de sa diversité culturelle, écologique et architecturale. L'identification, la commémoration et la promotion du patrimoine local stimulent le tourisme, mettent en avant les acteurs, sites et événements remarquables, et assoient la place d'une collectivité au sein de l'histoire collective.

De ce point de vue, cette année a été particulièrement féconde pour la Fiducie, notamment en ce qui concerne la protection des irremplaçables ressources du patrimoine naturel de l'Ontario.

Avec l'aide du ministère des Richesses naturelles et de nombreux partenaires communautaires, la Fiducie a pu acquérir deux propriétés et assujettir douze propriétés à une servitude en vertu du Programme d'acquisition et d'intendance des terres dans le cadre du programme Espaces naturels. Par conséquent, 1 601 acres (soit 648 hectares) sont aujourd'hui placés sous la protection de la Fiducie, y compris des habitats naturels abritant des dizaines d'espèces en péril, des terres humides, des forêts et bien d'autres écosystèmes de premier plan.

Cette année, le programme des servitudes culturelles de la Fiducie a été plus actif que jamais, puisqu'il a mené à bien dans toute la province une trentaine de projets d'immobilisations majeurs concernant des propriétés du patrimoine culturel non détenues par la Fiducie, désormais assujetties à une servitude protectrice du patrimoine. La valeur de chacune de ces initiatives est estimée à plus d'un million de dollars, et plusieurs de ces projets bénéficient de fonds de stimulation dans le cadre

d'un programme fédéral-provincial. La Fiducie a fourni des conseils stratégiques et un soutien technique en temps opportun aux municipalités locales, aux organisations non gouvernementales et aux propriétaires privés avec lesquels elle collabore. Résultat : ces projets, ainsi que d'autres projets de remise en état du patrimoine culturel, ont adopté une approche plus durable et axée sur la préservation. Ce programme témoigne de l'impact de la préservation du patrimoine culturel à l'échelle des collectivités. L'augmentation du financement bénéficie aux économies locales grâce à la création d'emplois et à l'amélioration de la qualité de vie des personnes qui vivent et travaillent sur les sites protégés ou aux alentours.

Aucun jalon posé en 2009-2010 n'illustre mieux l'empreinte du patrimoine culturel sur nos collectivités que le lancement de l'inventaire des Lieux de culte en Ontario, une ressource en ligne qui recense toutes les propriétés religieuses de la province, et qui compile toutes les études portant sur la préservation et la conservation intégrée des lieux de culte ontariens. Ces sites religieux et les groupes confessionnels qui

leur sont associés jouent un rôle majeur au sein de nos collectivités, notamment sur le plan de l'architecture, de la croissance et de l'établissement de la population. Cet inventaire est la seule ressource qui vise à répertorier *in extenso* les propriétés religieuses de la province, et il constitue à ce titre un outil de référence précieux pour les municipalités, les propriétaires, les chercheurs, les agents de planification communautaire et, plus important encore, pour les citoyens de l'Ontario. La Fiducie a lancé Lieux de culte en Ontario le 1^{er} septembre 2009. À cette date, l'inventaire répertoriait 1 500 entrées. Au 31 mars 2010, cette ressource en ligne recensait 3 660 entrées et 10 953 images – et ce chiffre ne cesse d'augmenter. Sur le plan culturel, l'Ontario est la province la plus diversifiée du Canada, et la richesse de ce panorama culturel s'exprime notamment dans celle de son patrimoine religieux. L'inventaire recense ainsi plus de 90 confessions. Cette ressource a été créée à la demande du gouvernement de l'Ontario, et elle bénéficie d'un financement du ministère du Tourisme et de la Culture.

La Fiducie détient 221 ententes
de servitude protectrice visant des
propriétés situées aux quatre coins de
l'Ontario, dont 36 concernent des sites
du patrimoine naturel et 185 des sites du
patrimoine culturel.

L'union fait la force

Le mandat de la Fiducie présente de multiples facettes et, à ce titre, l'organisme encourage les partenariats avec les collectivités, les groupes du secteur privé, les organismes sans but lucratif ainsi qu'avec les ministères et organismes gouvernementaux. En nouant et en renforçant ces partenariats stratégiques, la Fiducie est en mesure d'améliorer la prestation des services et des programmes qui sous-tendent l'identification, la protection et la promotion des ressources patrimoniales de l'Ontario. Ces relations contribuent à renforcer l'économie et nous donnent la possibilité d'unir nos efforts pour préserver notre patrimoine collectif.



Les élèves du Collège Fleming et Jessie James, coordonnateur des zones de conservation de Kawartha, s'apprêtant à recueillir des données sur les plantations du ruisseau Fleetwood, au printemps 2010

En particulier, le fait de former des partenariats à tous les niveaux gouvernementaux et ministériels est essentiel pour assurer la croissance et la santé de notre organisme. Au cours de l'exercice 2009-2010, Parcs Canada a annoncé l'octroi d'un financement de 425 000 dollars en vertu du Programme de partage des frais de Parcs Canada pour les lieux historiques nationaux, aux fins de soutenir les travaux de restauration entrepris au Centre des salles de théâtre Elgin et Winter Garden, un édifice détenu et exploité par la Fiducie. Le projet consistait notamment à nettoyer, réparer, remplacer et préserver les éléments de la façade en terre cuite donnant sur la rue Yonge afin de révéler toute la splendeur de cet imposant édifice, qui constitue l'un des monuments incontournables de Toronto. Il s'agit d'un seul exemple parmi les nombreux partenariats que la Fiducie a établis au cours de l'année écoulée.



Site de la briqueterie de la vallée de la Don, vue donnant sur le Sud
Photographie gracieusement fournie par Evergreen

De l'organisation d'une conférence nationale à la mise en œuvre d'enrichissantes études sur le terrain pour les jeunes, à l'aide de divers partenaires, la Fiducie a mené à bien les initiatives suivantes en 2009-2010 :

- Elle a offert son leadership et son expertise en matière de préservation du patrimoine en co-organisant à Toronto la conférence nationale de la Fondation Héritage Canada, qui a inclus un atelier d'une journée sur les lieux de culte, ainsi qu'une table ronde nationale.
- Elle a proposé à des jeunes une expérience professionnelle concrète et spécialisée par l'intermédiaire d'une association avec le Programme de gestion des écosystèmes (Ecosystem Management Program) du Collège Fleming. Sous la direction du personnel de la Fiducie, six étudiants ont réalisé des recherches, des travaux de terrain et des rapports sur la gestion et le contrôle des espèces envahissantes ainsi que sur l'intendance des plantations sur l'aire de conservation du ruisseau Fleetwood, dans les Kawarthas.
- Elle a étudié avec des collectivités ontariennes l'importance de l'intendance du patrimoine naturel, notamment en organisant un atelier consacré à la planification de l'intendance du patrimoine naturel à Sault Ste Marie (en partenariat avec l'Ontario Land Trust Alliance – OLTA), et en jouant un rôle de meneur lors de la conférence annuelle de l'OLTA, à Innisfil.
- Avec Evergreen, elle a participé à la protection du site historique de la briqueterie de la vallée de la Don, à Toronto. La Fiducie continue à administrer la subvention provinciale de 10 millions de dollars octroyée à Evergreen, et collabore avec la ville de Toronto et l'Office de protection de la nature de Toronto et de la région pour confirmer et mettre en œuvre la servitude protectrice qui protège ce site unique du patrimoine industriel.

Grâce à ces collaborations et à bien d'autres partenariats, la Fiducie est mieux équipée pour accomplir son mandat et donner à d'autres organismes et collectivités la possibilité de jouer un rôle actif dans la préservation et la promotion de notre patrimoine.

Renforcement des capacités

À mesure que la Fiducie parvient à assurer sa stabilité financière à long terme grâce à des recettes autogénérées et des fonds externes, elle aide à bâtir des collectivités dynamiques dans l'ensemble de la province, à les sensibiliser à l'importance de la conservation du patrimoine, et donc à assurer l'évolution et la vitalité de ce secteur. L'accroissement des fonds dévolus à l'amélioration du fonctionnement financier de la Fiducie, au remplacement de technologies Web devenues obsolètes et à l'exécution de rénovations des immobilisations détenues par la Fiducie nous permet de jouer un rôle plus décisif en tant qu'organisme de mise en valeur du patrimoine constitué en vertu d'une loi, et dans le cadre d'un mandat qui vise à identifier, préserver, protéger et promouvoir le patrimoine naturel, culturel et architectural de l'Ontario.

La Fiducie du patrimoine ontarien exploite la maison George Brown, le Centre du patrimoine ontarien, le Centre des salles de théâtre Elgin et Winter Garden et l'école Enoch Turner sous forme de centres d'événements spéciaux, de conférences et de réceptions. Les trois premiers sont des lieux historiques nationaux. Tous ces sites, situés au centre-ville de Toronto, offrent tout le confort moderne dans un cadre patrimonial se prêtant à un usage collectif ou privé d'exception, et illustrent à merveille les atouts de la conservation intégrée. Ils génèrent également des revenus grâce à la location de lieux de tournage et à l'établissement de conventions de bail visant certains environnements patrimoniaux. En 2009-2010, les propriétés patrimoniales de la Fiducie ont accueilli plus de 20 000 visites.

Le même exercice a également été marqué par le nouveau lancement du programme « Propriétés patrimoniales à louer » de la Fiducie, qui a été rendu possible grâce de nombreux projets de rénovation, ainsi qu'à des outils de marketing et de valorisation de la marque plus efficaces auprès des clients. Parmi les exemples les plus remarquables, on peut citer la restauration extensive de l'espace intérieur de l'école Enoch Turner, un charmant bâtiment d'une pièce de style néo-gothique, bâti en 1848. La Fiducie a acquis cette école en mars 2008 et, en partenariat avec l'Enoch Turner

Schoolhouse Foundation, en a fait un élément clé du patrimoine culturel provincial, mais aussi un musée public doublé d'un centre de conférences et d'événements spéciaux. Les travaux de restauration ont permis de rénover les finitions intérieures et de remettre à neuf les commodités pour mieux servir les clients de cet espace multifonctionnel. Des éléments d'exposition didactiques ont également été présentés pour mettre en avant l'importance historique du site.

En point d'orgue du nouveau lancement, un événement intitulé « A Celebration of Past, Present and Future » (Hommage aux générations passées, présentes et futures) a également été organisé par la Fiducie et l'Enoch Turner Schoolhouse Foundation. Cet événement spécial a salué le précieux soutien de nos partenaires et amis, tout en mettant à l'honneur les nouveaux éléments d'exposition et agréments du centre de conférences. Il a également marqué le début de l'année de tous les records pour les Propriétés patrimoniales à louer de la Fiducie, qui ont enregistré une hausse de 26 pour cent du nombre de visites par rapport à l'année précédente.

Par ailleurs, la Fiducie exécute son mandat et assure sa viabilité financière par le biais de financements publics et privés. En 2009-2010, la Fiducie a reçu 1,47 million de dollars sous forme de fonds de stimulation visant les immobilisations – un investissement réalisé conjointement par le gouvernement provincial et le gouvernement fédéral. Outre d'autres projets de restauration, cette subvention a permis de financer les besoins continus en investissement de cinq propriétés de la Fiducie, à savoir Inge-Va, la maison McMartin, la résidence Sheppard's Bush, la maison du personnel de la Compagnie de la Baie d'Hudson et la maison Mather-Walls. Le gouvernement a également joué un rôle essentiel en ce qui touche l'exécution des programmes de la Fiducie. On peut notamment citer le programme Sentiers ouverts Ontario, qui est appuyé par le ministère de la Promotion de la santé et du Sport. Le programme continue de sensibiliser les Ontariennes et Ontariens aux riches paysages naturels patrimoniaux de leur province, et à leur venir en aide en promouvant le conditionnement physique et un mode de vie sain.



Aile ouest de l'École Enoch Turner, Toronto
Photographie gracieusement fournie par Bill Macaulay

Chaque année, les généreuses contributions de fondations privées et de particuliers permettent à plusieurs de nos musées d'ouvrir leurs portes au public. Ainsi, le musée Homewood de Maitland a pu accueillir des visiteurs au cours des cinq dernières saisons estivales grâce à un don provenant de la Fondation Earl B. Connell, un organisme caritatif. Ces fonds ont permis de financer des travaux de préparation du site, de mettre sur pied des programmes éducatifs et d'embaucher du personnel, et donc de garantir une saison touristique fructueuse.

En 2009-2010, des projets de restauration ont été entrepris dans trois des « Propriétés patrimoniales à louer » de la Fiducie. Cet investissement garantit la pertinence et la pérennité des revenus que ces propriétés généreront pour soutenir les efforts de la Fiducie, et fait de ces édifices une partie intégrante de la collectivité du centre-ville de Toronto.

Faits et chiffres de l'exercice 2009-2010



Prison de Don, Portes ouvertes Toronto, 2009

Acquisitions

2 propriétés ont été acquises le long du sentier Bruce (à Mills [Pollock, Grey Highlands], et à Westover [Péninsule de Bruce Nord]) en vertu du Programme d'acquisition et d'intendance des terres dans le cadre du programme Espaces naturels. Les acquisitions réalisées dans le cadre de ce programme s'élèvent désormais à 18 propriétés.

12 propriétés du patrimoine naturel ont été assujetties à des servitudes, dont quatre à Domtar South Nation, quatre à Domtar Raisin Region, et une à Harbom, à McCurdy, à Morton et à Schaufler respectivement.

Collections

Environ 10 000 nouveaux artefacts ont été découverts lors de fouilles archéologiques et d'activités de contrôle, ce qui porte à 745 000 le nombre d'artefacts exploités aujourd'hui par la Fiducie.

22 000 artefacts culturels sont venus enrichir la collection de la Fiducie – notamment des meubles, des objets en porcelaine, des photographies et des tissus.

Commémoration

7 nouvelles plaques provinciales ont été dévoilées.

8 plaques de bronze supplémentaires ont été apposées dans le cadre du Programme commémorant les lieux de sépulture des premiers ministres, et cinq premiers ministres ont fait l'objet d'un hommage spécial lors d'une cérémonie organisée au cimetière Mount Pleasant de Toronto.

Communications et marketing

Le nouveau bulletin électronique du Centre des salles de théâtre Elgin et Winter Garden compte 8 000 abonnés supplémentaires.

La Fiducie a publié 3 nouveaux numéros de sa revue *Questions de patrimoine*, avec 11 500 exemplaires mis en circulation pour chaque numéro, et une double édition spéciale consacrée aux lieux de culte en Ontario (22 000 exemplaires mis en circulation).

La Fiducie a continué à accentuer sa diffusion média, avec 149,7 millions d'exemplaires en circulation dans la presse écrite – soit environ 12,5 millions par mois.

Plus de 390 000 exemplaires du Guide *Portes ouvertes Ontario* ont été distribués partout dans la province et dans l'État de New York, dont près de 170 000 ont été insérés dans *The Globe and Mail*.

L'inventaire des lieux de culte en Ontario compte désormais 3 660 entrées et 10 953 images.

Tourisme patrimonial

Portes ouvertes Ontario – Édition 2009

48 groupes d'événements ont été organisés, et ont représenté plus de 1 200 sites dans 219 collectivités.

La fréquentation a augmenté de 2,6 pour cent par rapport à 2008.

Les sites ont accueilli 489 398 visites.

Sentiers ouverts Ontario – Édition 2009

L'événement a réuni 44 partenaires, des représentants de Conservation Ontario et 22 offices de protection de la nature, et a couvert plus de 6 300 kilomètres de sentiers, soit environ la longueur du tronçon de la Transcanadienne qui relie Halifax à Vancouver.

Centre des salles de théâtre Elgin et Winter Garden

Le Centre a accueilli 25 œuvres théâtrales, soit 275 représentations pour une fréquentation totale de plus de 203 000 personnes, c'est-à-dire une augmentation de 4,7 pour cent par rapport à l'année précédente.

Il a été l'un des principaux sites utilisés dans le cadre du Festival international du film de Toronto 2009, avec 64 projections et une fréquentation dépassant les 75 000 spectateurs.



Le 24 octobre 2009, la Fiducie a dévoilé une plaque provinciale en hommage à Jean Lumb. En tant que présidente du comité Save Chinatown, Jean Lumb a obtenu un soutien tout le long de la rue Elizabeth, en 1970, pour empêcher la démolition de la ville chinoise de Toronto.

Musées

Les sites détenus et exploités par la Fiducie ont accueilli 20 674 visiteurs.

Propriétés patrimoniales

Les Propriétés patrimoniales à louer ont enregistré une progression de 26 pour cent par rapport à la fréquentation de 2008-2009.

Bénévoles du patrimoine

Le Programme de reconnaissance des activités patrimoniales communautaires a permis de rendre hommage à 111 personnes.

Le programme Jeunes leaders du patrimoine a permis de saluer 160 jeunes.

Au total, 4 collectivités ont été récompensées, 19 citoyens ont reçu le Prix du lieutenant-gouverneur pour l'ensemble des réalisations en matière de conservation du patrimoine ontarien, tandis que le Prix du lieutenant-gouverneur pour les réalisations des jeunes en matière de conservation du patrimoine ontarien a été attribué à un jeune et à deux groupes (représentant 68 jeunes).

10 groupes de bénévoles aident la Fiducie à exploiter des sites détenus aux quatre coins de la province.

Initiatives jeunesse

La Fiducie a proposé des stages professionnels à 27 étudiants par l'intermédiaire de partenariats conclus avec l'Université de Waterloo, l'Université de Toronto, l'Université Ryerson, l'Université York, le Collège Fleming et le ministère des Services gouvernementaux (dans le cadre du Programme Expérience Été).



Bouton de manchette en argent datant des années 1920, avec des motifs incrustés en turquoise, lapis lazuli et nacre. Découvert au musée Spadina de Toronto

Prix du lieutenant-gouverneur pour l'ensemble des réalisations en matière de conservation du patrimoine ontarien

Frederick Henry Armstrong, ville de London
Harry Barrett, ville d'Oakville
Dorothy Clark McClure, ville d'Aurora
Don Cosens, municipalité de Central Elgin
Clare Crozier, ville de Hamilton
R.B. (Rae) Fleming, ville de Kawartha Lakes
Edith and Geoff Geduld, ville de Toronto
Grant Goodwin, canton de Manitouwadge
Dorothy Hunter, comté de Peterborough
Jon Jouppien, ville de Niagara Falls
Ben Madill, ville de Mississauga
Paula Niall, ville d'Owen Sound
Roland Peacock, ville de Georgina
Herb Pragnell, ville de Mississippi Mills
Ruth Tomlinson, municipalité régionale de Waterloo
Stephen Wohleber, ville de Parry Sound
Edith Woodbridge, ville d'Essex
Gordon Zimmerman, ville de Pickering



Récipiendaires des Prix du lieutenant-gouverneur
Photographie : Tessa J. Buchan

Prix du lieutenant-gouverneur pour les réalisations des jeunes en matière de conservation du patrimoine ontarien

Prix individuel et récipiendaire de la bourse

Carson Murphy, ville de Belleville

Prix collectifs

« Think Indigenous » Expo Team (58 membres), Port Perry High School (Port Perry)

Holy Trinity Enviro Team (10 membres), Holy Trinity Catholic Secondary School (Cornwall)

Prix du lieutenant-gouverneur pour les réalisations communautaires en matière de conservation du patrimoine ontarien

Population de moins de 10 000 habitants : ville de Goderich (Deb Shewfelt, mairesse)
Population de 10 000 à 50 000 habitants : ville de Thorold (Henry D'Angela, maire)
Population de 50 000 à 125 000 habitants : ville d'Aurora (Phyllis Morris, mairesse)
Population de plus de 125 000 habitants : ville d'Oakville (Rob Burton, maire)

DONATEURS ET PARTENAIRES

Étapes importantes du financement

Chaque année, la Fiducie recueille des fonds par l'intermédiaire de dons et de commandites. Des étapes importantes ont été franchies grâce aux dons, aux collectes de fonds et aux commandites en 2009-2010.

Les programmes populaires que sont Portes ouvertes Ontario et Sentiers ouverts Ontario ont une fois de plus rencontré un grand succès en 2009, en partie grâce au soutien accordé par le ministère du Tourisme et de la Culture, la Société du Partenariat ontarien de marketing touristique, VALE INCO et le commanditaire médiatique officiel, *The Globe and Mail*. La Fiducie a également été ravie de collaborer avec le magasin Henry's dans le cadre du concours de photographies numériques de Portes ouvertes Ontario, magasin qui a offert des prix pour les photos exceptionnelles. Le musée de la maison Barnum (Grafton) a ouvert ses portes pour la saison d'été 2009 grâce à un don généreux de Scott et Ellen Hand, de Toronto. Les travaux de restauration se sont poursuivis à l'école Enoch Turner, grâce aux efforts de la Fondation Enoch Turner qui s'est engagée à recueillir des fonds pour la restauration de la coupole de l'école.

Enfin, la célébration annuelle du jour de l'émancipation au site historique de la Case de l'oncle Tom à Dresden a connu son plus grand succès jusqu'à présent, en grande partie grâce au soutien de la Fondation RBC. La Fiducie tient à exprimer sa gratitude envers tous ceux et celles qui ont contribué à ces initiatives et ont soutenu ses efforts continus.

La Fiducie du patrimoine ontarien tient à remercier sincèrement toutes les personnes qui ont fait des dons entre le 1^{er} avril 2009 et le 31 mars 2010. Votre soutien permet à la Fiducie d'identifier, de préserver, de protéger et de promouvoir le patrimoine de l'Ontario dans l'intérêt des générations actuelles et futures.

Voici les membres du conseil d'administration de la Fiducie, les anciens membres du conseil, le personnel, les bénévoles, les fondations, les sociétés et les autres défenseurs du patrimoine qui ont répondu généreusement à notre appel de dons :



Thomas H.B. Symons, Conseil des Arts du Canada, O. Ont, MSRC, LL.D., président de la Fiducie du patrimoine ontarien

The 3 Brewers, Toronto
10tation Event Catering, Toronto
Isla H. Adelson, Toronto
Christina Agrell, Oakville – En souvenir de Bruce W. Borgstrom
AiMS Environmental, Markham
Lincoln M. Alexander, Hamilton
E. J. B. Anderson, Toronto
James T. Angus, Orillia
Martin et Michelle Armstrong, Aurora
Fred H. Armstrong, London
Linda Atkinson, Toronto
Jean M. Augustine, Toronto
Catherine Axford, Mississauga

Suzanne McDonald Aziz, London
Louis et Donalda Badone, Toronto
Robert Bagshaw, Ajax
Lyla N. Barclay, Toronto
Judith Barker, Whitby
Mary et Ugo Bartolomucci, Mississauga
Baton Rouge, Toronto
Carol Beckmann et J. Bradford Nixon, Niagara-on-the-Lake
Velda Beggs, Point Edward
Avie J. Bennett, Toronto
Paul Bennett, Ottawa
Edwin Bennett, London
Dawn Bennett, Caledon Est

Ann Birch, Toronto
James Bisiker, Toronto
Denis J. Bisson, Burlington
Fred et Dora Blayney, Waterloo
William R.C. Blundell, Toronto
Richard Boehnke, Etobicoke
William Boulton, Lansdowne
Hillery M. Bourne, Toronto
Walter M. et Lisa Balfour Bowen, Toronto
Gerald E. Boyce, Belleville
Fred J. Bradley, Toronto
Brandworks International Inc., Toronto
Wayne et Purita Bristow, Windsor

Donateurs et partenaires (suite)

Glen Brown, Toronto Sheila Brown, Clarksburg Donald Grant Brown, Toronto Grace Bruford, Toronto William et Zora Buchanan, Toronto Henry Buxton, Oakville Brian Caines, Ottawa Carl Campitelli, Barrie Association des musées canadiens, Ottawa John B. Challinor II, Milton Comité du patrimoine municipal de la municipalité de Chatham-Kent Noreen Clement, Toronto J.P.T. Clough, Toronto Sebastien J. Cloutier, Edmonton La succession de la Dre Anne S. Cole, Gloucestershire, R.-U. Bud Colquhoun, Englehart Ed Coman, Etobicoke – À l’occasion de l’anniversaire spécial de David Baxter The Earl B. Connell Foundation, Brockville Roger Cotton et Marcia Matsui, Stratford Sheila M. Croft, Toronto Nancy Cunningham, Parry Sound Daniel et Daniel Event Creation & Catering, Toronto Amanda et Andy Dench, Aurora Margaret Dickson, Waterloo Elisabeth Dingman, Stratford Ross et Irene Dobson, Aurora Paule Doucet, L’Original Isabelle Earl, Thamesville C. George Elliott, Acton J. Wayne Elvins, Hamilton Encore Food with Elegance, Toronto Enoch Turner Schoolhouse Foundation, Toronto Exclusive Affair Rentals, Toronto Jennifer Fallis, Toronto Janet Fisher, Huntsville The Flower Gallery, Toronto Adam Found, Lindsay Fran’s Restaurants, Toronto	L’Association des amis de la Place Fulford, Brockville Les amis de la Sydenham Public School, Kingston Ruth Sutton Fulford, Toronto Karen Lynn Fydenchuk, Etobicoke Janet Gates, Toronto Timothy Gault, Long Sault Paul Gemmiti, Cold Lake, Alberta Edna L. Gibson, Willowdale <i>The Globe and Mail</i> , Toronto Barbara Goldring, Toronto Diana E. Goldsborough, Toronto Ivadele Goode, Mississauga Squee Gordon, Toronto Dinah Gough, Oshawa Carol Anne Graham, Toronto Murray et Pat Grant, Port Dover La Great-West, compagnie d’assurance-vie, London Life et Canada-Vie, London Marion Anne Hagen, Cobourg Scott et Ellen Hand, Toronto Beth Hanna, Toronto The William and Nona Heaslip Foundation, Toronto Helen Hedge, Pickering John E. Henderson, Thorold Henry’s Camera Canada, Toronto Fondation Héritage Canada, Ottawa Herrera’s Fine Dining and Catering, Toronto Higgins Event Rentals, Toronto Dorene Hirsch, Ottawa Richard G. M. Hopper, Scarborough Kenneth J. Hoyle, Cambridge Robert et Ruth Hughes, Hamilton Shirley A. Huntley, Oak Ridges Imago Restaurants, Toronto Anthony Inderwick, Nepean Lily Inglis, Kingston Evelyn Iwachewski, Thunder Bay Barbara Jackel, Toronto George Jackson, Newmarket Jean Lumb Foundation, Toronto Johnny Rockets, Toronto Joan Johnston, Cornwall	David O. Jones, Ajax Gloria Jung, Windsor Karen Kaplan, Toronto Brent et Marilyn Kelman, London Lyle Kersey et famille, Toronto Gary Killen, Toronto Michael et Eleanor Kingston, Sharon Lois Kivesto, Scarborough Knox Heritage Seniors, Oakville – En souvenir de Bruce W. Borgstrom Diane Kruger, Toronto Comté de Lanark Canton de Lanark Highlands Michael Langford, Oakville Betty Larkworthy, Stratford Ville de Latchford Latchford Heritage Board, Latchford John B. Lawson, Toronto Mary Lazier-Corbett, Milford Le Commensal, Toronto Liberty Entertainment Group, Toronto Sheila A. Lippiatt, Toronto C. Neil Lund, Edmonton Hartland et Eve MacDougall, Belfountain Robert M. MacIntosh, Toronto Kenneth A. MacKenzie, Toronto Helen A. MacLeod, L’Original H. Christina MacNaughton, Grimsby John et Lynn Madill, Richmond Hill Alice E. Mahon, Toronto Patricia Malcolmson, Nelson Dennis Martel, St. Catharines Rick Mason, Ajax Judith Maxwell, Toronto Jeannette Mazzocato, Toronto Donald J. McCartney, Toronto Harvey McCue, Ottawa McDonalds Corners-Elphin Recreation & Arts, McDonalds Corners William E. McDowell, Shawville Mary McGreevy, Barrie Barbara McIntosh, Peterborough W. Darcy McKeough, Blenheim Patricia M. McLean, Sarnia Lily R. McMorine, Newmarket Daphne McMullan, North York	Sylvia M. McPhee, Toronto Steven Medley, Oshawa Sarah G. Metzger, Williamsville, New York W.O. et M.E. Mick, Orillia Sigrid Miemiec, Toronto Mill Street Brewery, Scarborough Elmer Miskolczi, Fort Erie Mary E. Mitchell, Guelph David Mitchell, Peterborough Donald Moggridge, Toronto Ian R. Moore, Toronto Richard Moorhouse, Toronto Nancy Morand, Windsor Wilma L. Morrison, Niagara Falls Mr. Greenjeans Restaurant, Toronto Nestlé Canada Inc., North York George E. Oliver, Toronto Robert et Margaret Oloman, Oakville Pantages Martini Bar, Toronto Richard Parker, Etobicoke C. John Parker, Etobicoke Passa Associates Inc., Architect, Windsor Herbert et Emilie Paterson, Bowen Island, Colombie-Britannique Gary Pattison, Coe Hill Donald Pearson, Alliston Sondra Phillips, Toronto Elsa-Ann Pickard, King City Franklin Pope, Nepean Musée de la marine de Port Dover, Port Dover Helen Poulis, King City Herbert F. Pragnell, Almonte Timothy et Frances Price, Toronto Andrew et Valerie Pringle, Toronto Jana M. Prock, Toronto Augustus Quattrocchi, Perth Georges R. Quirion, Timmins Ready Bake/Weston Bakeries, Mississauga Tamara L. Rebanks, Toronto M. D. Wendy Rebanks, Toronto Ruth Redelmeier, Richmond Hill Anne Redish, Dundas	William B. Reid, Toronto Beverley Reilly, Mississauga John Reynolds, Toronto Larry W. Richards, Toronto Grant Robinson, Acton Ross W. McNeil Foundation, Brockville Dorothy Row, Brockville Anthony Rubin, Toronto Helen D. Sallmen, Ottawa Hellmut Schade, Ottawa Annelies Schaerer, Stratford Jean A. Sinclair, Etobicoke Sandy Smallwood, Ottawa Helen Smith, Toronto Doris Smith, Sharon Sally Somers, Toronto Gary Spraakman, Newmarket Spring Rolls, Toronto Mary Stedman, Brantford Andrew M. Stewart, Toronto Michael Street, Ancaster Elizabeth S. Stuart, Metcalfe Paul Stumes, Ottawa Thomas H. B. Symons, Peterborough Douglas M. Symons, Woodstock Corlene Taylor, Beamsville Ville de Thorold Hugh Tilley, Toronto Ville de Timmins Marcia Turner, Port Colborne Tweed & Area Historical Society, Tweed Urban Fare Catering & Food Shop, Toronto Voortman Cookies Ltd., Burlington Kent et Judith Walton, Blue Mountains Harriet Bunting Weld, Toronto Anita Werda, Innisfil Brenda A. Whitlock, Milton Gary Wilson, Milford Sherman Zavitz, Niagara Falls	Les donateurs qui désirent rester anonymes. Un financement a également été accordé par les ministères et organismes gouvernementaux suivants : Ministère du Tourisme et de la Culture Ministère de la Promotion de la santé et du Sport Ministère des Affaires municipales et du Logement Société du Partenariat ontarien de marketing touristique Parcs Canada Musée royal de l’Ontario
--	---	---	--	--	---

Personnel 2009-2010

Personnel de la Fiducie du patrimoine ontarien,
au 31 mars 2009 inclus :

Bureau du directeur général
Richard Moorhouse, directeur général
Catherine Axford, coordonnatrice générale et adjointe de
direction du président
Amanda Dench, secrétaire de direction

Entreprises opérationnelles et services internes
Janet Gates, directrice
Alexandra Bent, analyste de gestion (par intérim)

Isla Adelson, chef de la collecte de fonds et du
développement des activités
Judith Goodwin, coordonnatrice des ventes institutionnelles
et des services cinématographiques
Léna Polyvyannaya, adjointe administrative (par intérim)

Chris Jayasuriya, chef des services financiers et de la
technologie de l’information
Trevor DeRocher, administrateur de réseau et agent de
soutien informatique
Darshak Oza, analyste financier
Isabel Reid, commis aux finances
Jianqing (Jane) Wang, comptable principale

Alan Wojcik, chef du marketing et des communications
Catrina Colme, spécialiste principale du marketing et des
communications
Liane Nowosielski, spécialiste du marketing et des
communications
Manuel Oliveira, graphiste
Gordon Pim, spécialiste principal des communications Web
et du marketing

Opérations et programmes relatifs au patrimoine
Beth Hanna, directrice
Ian Lupton, adjoint administratif

Paul Dempsey, chef des opérations
Romas Bubelis, architecte du patrimoine
Michelle Hedges, chef des projets d’immobilisations
Adriana Balen, chef adjoint des projets d’immobilisations
Shelima Basdeo, chef des biens immobiliers
Sean Taylor, chef des biens immobiliers

Wayne Kelly, chef de la sensibilisation du public et du
développement communautaire
Amber Bondy, agente des programmes communautaires
Pamela Brooks, chef, Musées de l’Est de l’Ontario
Steven Cook, chef du site historique de la
Case de l’oncle Tom
Beth Anne Mendes, coordonnatrice des programmes des
plaques



Michael Sawchuck, agent des programmes communautaires
Simonette Seon-Milette, administratrice des collections
de biens

Sean Fraser, chef des services d’acquisition et de
conservation
Kiki Aravopoulos, coordonnatrice du Programme
d’acquisition des servitudes
Jeremy Collins, coordonnateur, acquisitions et cessions
Dena Doroszenko, archéologue
Laura Hatcher, conseillère, patrimoine naturel
Barbara Heidenreich, coordonnatrice, patrimoine naturel
Allison Little, recherchiste, lieux de culte
Thomas Wicks, coordonnateur du Programme d’acquisition
des servitudes
Erin Semande, recherchiste, lieux de culte
Paula Terpstra, coordonnatrice, patrimoine naturel

Centre des salles de théâtre Elgin et Winter Garden
Brett Randall, administrateur général
Derek Dresser, gérant d’immeuble
Kevin Harris, chef, réservations et activités spéciales
Grant Hawkins, adjoint, production et opérations
Arnie Lappin, chef du marketing et des communications
Dana Johnston, chef de la production théâtrale
John Kolesnyk, technicien d’immeuble
Lori MacLean, gérante de salle
Kelly Mudie, gérante de salle
Jeff Snow, technicien d’immeuble
Marc Washington, technicien d’immeuble

Outre la liste des employés ci-dessus, la Fiducie tient à
reconnaître l’expertise précieuse et les efforts dévoués
d’autres personnes qui ont travaillé pour la Fiducie en
2009-2010.

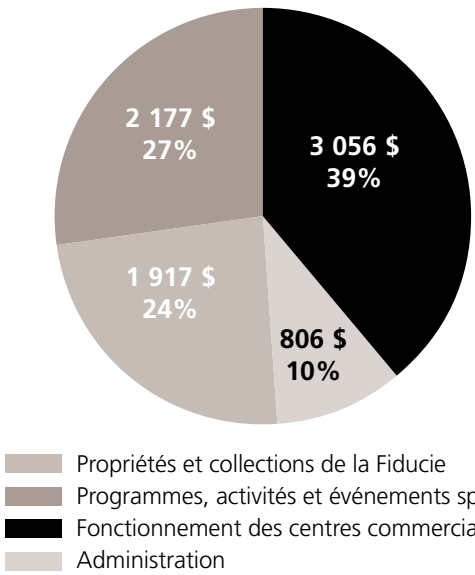
Au cours de l’année civile 2009, Richard Moorhouse, Janet
Gates, Beth Hanna et Brett Randall ont touché un salaire
d’au moins 100 000 \$ (renseignements fournis aux termes
de la *Loi de 1996 sur la divulgation des traitements dans le
secteur public*).

Rapport de gestion et analyse du rendement financier

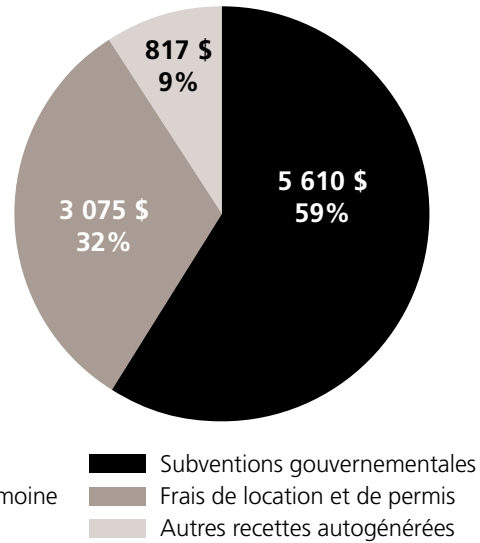
Au cours de l’exercice 2009-2010, les recettes de la Fiducie ont augmenté de 2,8 millions de dollars,
ce qui reflète l’augmentation globale du financement gouvernemental à de multiples niveaux, qu’il
s’agisse des fonds d’exploitation ou des immobilisations. Ce soutien accru incluait une augmentation
permanente de 63 pour cent des fonds d’exploitation émanant du ministère du Tourisme et de la Culture
(MTC), une subvention exceptionnelle du MTC s’élevant à 1,39 million de dollars et une subvention
d’infrastructure fédérale octroyée par Parcs Canada. Cette hausse des recettes s’explique également par
une augmentation de cinq pour cent des revenus générés par les opérations commerciales de la Fiducie
(location de propriétés, de théâtres et d’édifices patrimoniaux, services de location de lieux de tournage) et
par une augmentation de 31 pour cent des revenus obtenus grâce à des activités de levée de fonds et de
parrainage.

La Fiducie a réalisé des investissements réguliers pour assurer la bonne exécution de son mandat, tout en
maintenant ses coûts administratifs à 10 pour cent de son budget de fonctionnement total.

Fonds de fonctionnement – Affectation des
charges d’exploitation (en milliers de dollars)



Fonds de fonctionnement – Sources des recettes
d’exploitation (en milliers de dollars)



L’actif total révèle un déclin qui est essentiellement dû au versement d’une subvention conséquente au
bénéfice de l’initiative Evergreen Brick Works de la vallée de la Don. À l’avenir, la Fiducie reste déterminée
à améliorer son autosuffisance financière, notamment en tentant d’accroître de façon constante la
rentabilité de ses branches d’activité.

Parallèlement, la Fiducie a poursuivi ses efforts visant à diversifier ses sources de revenus, et a maintenu ses
recettes d’exploitation autogénérées au même niveau qu’en 2008-2009.

Janet Gates, directrice, Entreprises opérationnelles et services internes

RAPPORT ANNUEL 2009-2010
ÉTATS FINANCIERS
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2010



Office of the Auditor General of Ontario
Bureau du vérificateur général de l'Ontario

Rapport du vérificateur

À la Fiducie du patrimoine ontarien et à la ministre du Tourisme et de la Culture

J'ai vérifié l'état de la situation financière de la Fiducie du patrimoine ontarien au 31 mars 2010, le bilan des opérations et l'état de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Fiducie. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Sous réserve des exceptions mentionnées au paragraphe suivant, la vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification canadiennes généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondage des informations probantes à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Certaines des recettes de la Fiducie proviennent de campagnes de collecte de fonds et de commandites de sociétés, y compris de dons en espèces, de propriétés et de collections et d'autres dons en nature, dont l'intégralité ne peut pas faire l'objet d'une vérification financière satisfaisante. Par conséquent, ma vérification de ces recettes a été restreinte aux montants qui figurent dans les dossiers de la Fiducie et je n'ai pas pu déterminer la nécessité de procéder à des redressements pour les recettes, l'excédent des recettes sur les dépenses (des dépenses sur les recettes), l'actif et l'actif net.

À mon avis, à l'exception de l'effet des redressements éventuels dont j'aurais pu déterminer la nécessité si j'avais été en mesure de vérifier l'intégralité des recettes mentionnées au paragraphe précédent, ces états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière de la Fiducie au 31 mars 2010, ainsi que les résultats de son exploitation et des flux de trésorerie pour l'exercice prenant fin à cette date, selon les principes comptables canadiens généralement reconnus.

Gary Peall, CA
Sous-vérificateur général
Expert-comptable autorisé

Box 105, 15th Floor
20 Dundas Street West
Toronto, Ontario
M5G 2C2
416-327-2381
fax 416-326-3812

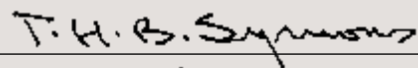
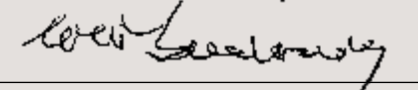
B.P. 105, 15^e étage
20, rue Dundas ouest
Toronto (Ontario)
M5G 2C2
416-327-2381
télécopieur 416-326-3812

www.auditor.on.ca

Fiducie du patrimoine ontarien
État de la situation financière
(en milliers de dollars)

31 Mars	Caisse générale	Affecté	Dotation	Total 2010	Total 2009
Actif					
Actif à court terme					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 795 \$	12 525 \$	- \$	16 320 \$	8 817 \$
Placements à court terme	-	9 604	-	9 604	14 765
Comptes débiteurs et intérêts courus	539	1 306	-	1 845	1 590
Charges payées d’avance	120	-	-	120	132
	4 454	23 435	-	27 889	25 304
Titres négociables	-	865	11 758	12 623	21 488
Immobilisations (Note 1)	105	127	-	232	258
	4 559 \$	24 427 \$	11 758 \$	40 744 \$	47 050 \$
Passif et actif net					
Passif à court terme					
Comptes créditeurs et charges à payer	927 \$	365 \$	- \$	1 292 \$	1 785 \$
Dépôts et recettes différées	368	11	-	379	380
Avantages sociaux futurs du personnel (Note 7)	250	-	-	250	308
	1 545	376	-	1 921	2 473
Avantages sociaux futurs du personnel (Note 7)	634	-	-	634	528
	2 179	376	-	2 555	3 001
Actif net					
Investissements en immobilisations (Note 1)	105	127	-	232	258
Affectations d’origine externe	-	13 899	10 030	23 929	30 592
Affectations d’origine interne	-	10 025	1 728	11 753	12 796
Actif net non affecté	2 275	-	-	2 275	403
	2 380	24 051	11 758	38 189	44 049
	4 559 \$	24 427 \$	11 758 \$	40 744 \$	47 050 \$

Au nom du conseil d’administration :

Administrateur 
Administrateur 

Le sommaire des principales conventions comptables et les notes annexés font partie intégrante des présents états financiers.

Fiducie du patrimoine ontarien
État des résultats d’exploitation
(en milliers de dollars)

Pour l’exercice clos le 31 mars	Caisse générale	Affecté	Dotation	Total 2010	Total 2009
Recettes					
Subventions					
Ministère de la Culture					
- fonctionnement	5 545 \$	- \$	- \$	5 545 \$	2 555 \$
- immobilisations	-	1 132	-	1 132	987
- spécial (Note 3)	23	113	-	136	139
Divers	42	467	-	509	304
Frais de location et de permis	3 075	-	-	3 075	2 938
Revenu de placement (Note 4)	457	583	54	1 094	1 748
Collecte de fonds et commandites de sociétés					
Espèces	172	51	-	223	238
Propriétés et collections	10	-	-	10	-
Autres dons en nature	40	216	-	256	135
Revenu divers	138	99	-	237	351
	9 502	2 661	54	12 217	9 395
Dépenses					
Propriétés en fiducie et collections	1 917	1 828	-	3 745	3 265
Patrimoine – Programmes, activités et événements spéciaux	2 177	1 101	-	3 278	2 963
Fonctionnement des centres commerciaux	3 056	2	-	3 058	3 000
Administration	806	-	-	806	792
Subventions	-	7 139	-	7 139	1 537
	7 956	10 070	-	18 026	11 557
Excédent des recettes sur les dépenses (des dépenses sur les recettes)					
	1 546 \$	(7 409) \$	54 \$	(5 809) \$	(2 162) \$

Le sommaire des principales conventions comptables et les notes annexés font partie intégrante des présents états financiers.

Fiducie du patrimoine ontarien
État de l'évolution de l'actif net
(en milliers de dollars)

Pour l'exercice clos le 31 mars	Investi en immobilisations	Affectations d'origine externe pour la dotation Note 8	Affectations d'origine interne pour la dotation Note 8	Affectations d'origine externe	Affectations d'origine interne	Actif net non affecté	Total 2010	Total 2009
Solde, en début d'exercice	258 \$	10 014 \$	1 725 \$	20 578 \$	11 071 \$	403 \$	44 049 \$	46 148 \$
Excédent des recettes sur les dépenses (des dépenses sur les recettes)	(87)	46	8	(6 627)	(738)	1 589	(5 809)	(2 162)
Investissement en immobilisations	61	-	-	(2)	(20)	(39)	-	-
Transferts	-	-	-	(41)	(281)	322	-	-
Autre résultat global Manque à gagner (perte)	-	(30)	(5)	(9)	(7)	-	(51)	63
Solde, en fin d'exercice	232 \$	10 030 \$	1 728 \$	13 899 \$	10 025 \$	2 275 \$	38 189 \$	44 049 \$

Fiducie du patrimoine ontarien
État des flux de trésorerie
(en milliers de dollars)

Pour l'exercice clos le 31 mars	2010	2009
Encaisse fournie par (utilisée pour)		
Activités d'exploitation		
Excédent des dépenses sur les recettes	(5 809) \$	(2 162) \$
Rajustements pour faire concorder les recettes sur les dépenses à l'encaisse nette provenant (utilisée par) des activités d'exploitation :		
Amortissement des immobilisations	87	78
Amortissement de l'escompte sur les titres négociables	10	21
Évolution des soldes du fonds de roulement autre que les disponibilités		
Comptes débiteurs et intérêt couru	(255)	515
Charges payées d'avance	12	(47)
Comptes créditeurs et charges à payer	(493)	(511)
Dépôts et recettes différées	(1)	236
Avantages sociaux futurs du personnel	48	140
	(6 401)	(1 730)
Activités d'investissement		
Produit des investissements échus	14 765	8 229
Achat d'investissements	(800)	(22 950)
Achat d'immobilisations	(61)	(160)
	13 904	(14 881)
Évolution nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	7 503	(16 611)
Trésorerie et équivalents de trésorerie, en début d'exercice	8 817	25 428
Trésorerie et équivalents de trésorerie, en fin d'exercice	16 320 \$	8 817 \$

Fiducie du patrimoine ontarien
Sommaire des principales conventions comptables
31 mars 2010

Nature des activités

La Fiducie, régie par la *Loi sur le patrimoine de l’Ontario*, est un organisme relevant du ministère de la Culture qui vise à préserver, protéger et promouvoir le patrimoine de l’Ontario en recevant, en gardant en fiducie ou en administrant des dons d’objets et de biens patrimoniaux importants de nature culturelle. Elle fournit des conseils techniques et un appui financier aux particuliers, organisations et organismes publics ayant à cœur la protection du patrimoine, effectue des recherches, assure la sensibilisation du public et entreprend d’autres initiatives. La Fiducie est une société de la Couronne à but non lucratif et, en tant que telle, elle est exemptée de l’impôt sur le revenu et peut émettre des reçus d’impôt aux donateurs.

Comptabilité par fonds

La Fiducie utilise la méthode de comptabilité par fonds affectés au titre des contributions, conformément aux principes comptables généralement reconnus au Canada. Ces ressources sont classées, aux fins de la comptabilité et des rapports, en fonds tenus conformément à leurs objectifs particuliers ou aux directives du conseil d’administration. Les virements d’un fonds à l’autre sont faits avec l’approbation du conseil, à l’exception de la composante d’immobilisations des fonds grevés d’affectations d’origine externe qui exige l’approbation des donateurs de fonds. Aux fins des rapports financiers, il existe trois groupes de fonds.

Caisse générale

La caisse générale sert à toutes les transactions journalières courantes de la Fiducie. La Fiducie peut déboursier ou dépenser toute somme de sa caisse générale ou en disposer autrement afin de poursuivre ses objectifs et de couvrir les dépenses engagées pour réaliser ses objectifs.

Fonds affectés

Les fonds affectés comprennent :

- a. Fonds grevés d’affectations d’origine externe
 - Les subventions versées par les gouvernements fédéral et provincial et des organismes à but non lucratif pour le financement de projets particuliers.
 - Les dons reçus dont l’utilisation est assujettie aux conditions précisées par les donateurs.
 - Un fonds de réserve constitué en vertu de l’article 13 de la *Loi sur le patrimoine de l’Ontario*, dont le capital ne peut être dépensé sans le consentement du lieutenant-gouverneur en conseil.
- b. Fonds grevés d’affectations d’origine interne
 - Les fonds mis de côté par le conseil d’administration pour financer des projets particuliers.

Fonds de dotation

Il s’agit des ressources de dotation à capital permanent. Le revenu de placement assujetti à des affectations stipulant qu’on l’ajoute au montant du capital du fonds de dotation sera déclaré comme revenu du fonds de dotation. Le revenu de placement divers gagné sur les ressources des fonds de dotation sera déclaré dans la catégorie de la caisse générale ou des fonds affectés, compte tenu de la nature des affectations imposées par les contributeurs au fonds de dotation.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie incluent l’encaisse, les soldes bancaires et les certificats de placement garanti ayant une durée de moins de quatre-vingt-dix jours à compter de la date d’acquisition.

Fiducie du patrimoine ontarien
Sommaire des principales conventions comptables
31 mars 2010

Placements à court terme

Les placements à court terme incluent les certificats de placement garanti et les obligations arrivant à échéance dans un délai de douze mois et ayant une durée de plus de quatre-vingt-dix jours à compter de la date d’acquisition.

Immobilisations

Les immobilisations acquises, y compris le matériel informatique, le matériel de bureau, le mobilier et les accessoires sont enregistrés au coût, moins l’amortissement cumulé. Les immobilisations d’apport sont enregistrées à leur juste valeur correspondant à la date de la contribution. L’amortissement se fait selon la méthode d’allocation linéaire pendant la durée de vie utile des biens variant entre 3 et 5 ans.

Biens et articles de nature culturelle

Certains autres biens comme des terres, des bâtiments et des articles appartenant à la Fiducie (voir Note 2) sont classés comme faisant partie de la collection du patrimoine culturel et naturel gardée en fiducie, pour lesquels une juste valeur marchande ne peut pas être raisonnablement estimée. Par conséquent, ces propriétés ne sont pas incluses et ne sont pas sujettes à amortissement.

Avantages sociaux futurs du personnel

La Fiducie se conforme aux exigences comptables de l’Institut canadien des comptables agréés en ce qui concerne la comptabilisation des avantages sociaux futurs du personnel qui incluent les avantages postérieurs à l’emploi payables à la cessation d’emploi. En vertu de ces exigences, le coût des avantages sociaux postérieurs à l’emploi est attribué aux opérations, chaque année, tels qu’acquis.

Le coût des prestations de retraite des employés n’ayant pas droit à une pension est assumé par le ministère des Services gouvernementaux (MSG) et, par conséquent, il n’est pas inclus dans l’état des résultats d’exploitation de la Fiducie, mais dans les états financiers de la province.

Comptabilisation des produits

Les contributions liées aux opérations générales sont comptabilisées comme des recettes de la caisse générale durant l’année au cours de laquelle les dépenses connexes sont engagées. Les contributions affectées sont considérées comme des recettes du fonds affecté approprié.

Les intérêts créditeurs sont comptabilisés en fonction du temps écoulé. Lorsque les subventions ou les contributions ne précisent pas le traitement du revenu de placement gagné sur les fonds fournis, ce revenu de placement est comptabilisé en tant que recettes de la caisse générale.

Les frais de location et de permis sont comptabilisés lorsque le service est fourni et la perception est raisonnablement assurée.

Propriétés et collections

Les propriétés et collections qui sont acquises par voie de don sont comptabilisées à leur juste valeur à titre de recettes et de dépenses, tandis que celles qui sont achetées sont comptabilisées comme dépenses au prix coûtant. Les dépenses de restauration sont inscrites comme dépenses à mesure qu’elles sont engagées.

Contribution de dons en nature

Les travaux de la Fiducie font l’objet de dons en nature. Ces montants sont inscrits en tant que recettes et dépenses dans les présents états financiers à leur juste valeur à la date de la contribution, à condition que leur juste valeur puisse être raisonnablement estimée.

Contribution de services

Environ 510 bénévoles ont contribué approximativement 11 810 heures afin d’aider la Fiducie à offrir ses services durant l’année. Comme il est difficile d’estimer leur juste valeur, les contributions de services ne sont pas incluses aux présents états financiers.

Instruments financiers

Les instruments financiers sont classés dans l’une des cinq catégories suivantes : titres détenus à des fins de transaction, titres détenus jusqu’à échéance, prêts et créances, titres disponibles à la vente et autres éléments de passif financier.

Fiducie du patrimoine ontarien
Sommaire des principales conventions comptables
31 mars 2010

Instruments financiers
(suite)

Tous les instruments financiers, y compris les instruments dérivés, sont portés au bilan et sont évalués à la juste valeur au moment de la création. L'évaluation et la constatation ultérieures des variations de la juste valeur des instruments financiers dépendent de leur classement initial. Les titres détenus à des fins de transaction sont évalués à leur juste valeur et tous les gains et pertes sont compris dans l'état des résultats au cours de la période où ils sont réalisés. Les instruments financiers qui sont disponibles à la vente sont évalués à la juste valeur et les gains et les pertes de réévaluation sont inclus dans l'actif net jusqu'à la sortie du bilan de l'actif. Les instruments financiers classés à titre de prêts et créances, détenus jusqu'à échéance, et les autres éléments du passif financier sont évalués subséquemment au coût après amortissement à l'aide de la méthode de l'intérêt réel avec réduction de valeur à provisionner.

La Fiducie classe ses instruments financiers comme suit :

Trésorerie et équivalents de trésorerie	- Détenus à des fins de transaction
Placements à court terme	- Disponibles à la vente
Comptes débiteurs et intérêts courus	- Prêts et créances
Titres négociables	- Disponibles à la vente
Comptes créditeurs et charges à payer	- Autres éléments du passif financier

Les frais de transaction liés aux instruments financiers classés en tant que prêts et créances et les autres éléments du passif financier qui sont directement attribuables à l'acquisition ou à l'émission d'éléments d'actif ou de passif financier sont ajoutés à la valeur de l'instrument financier. Les frais de transaction liés aux instruments financiers classés dans les catégories « Détenus à des fins de transaction » et « Disponibles à la vente », qui sont directement attribuables à l'acquisition ou à l'émission d'éléments de l'actif financier, sont portés aux dépenses lorsqu'ils sont engagés.

La juste valeur de l'actif et du passif financiers à court terme, y compris la trésorerie et les équivalents, les placements à court terme, les comptes débiteurs, l'intérêt couru, les comptes créditeurs et les charges à payer, tels qu'ils figurent dans l'État de la situation financière, correspondent approximativement à leurs coûts en raison de l'échéance rapprochée de ces instruments financiers.

L'ICCA a introduit deux nouvelles sections de son manuel pour les exercices commençant au plus tôt le 1^{er} octobre 2007 : chapitre 3862, Instruments financiers – informations à fournir, et chapitre 3863, Instruments financiers – présentation. Ces sections remplacent le chapitre 3861, Instruments financiers – Informations à fournir et présentation, pour de nombreux organismes et exigent une divulgation plus exhaustive, y compris des renseignements sur la gestion des risques, les modalités de gestion des risques et des analyses de sensibilité concernant chaque type de risque. Cependant, l'ICCA a offert aux organismes à but non lucratif l'option de continuer d'utiliser la section 3861, et c'est ce que la Fiducie a décidé de faire.

Utilisation du budget

La préparation des états financiers, conformément aux principes comptables canadiens généralement reconnus, exige que la direction établisse un budget et émette des hypothèses qui influent sur les montants de l'actif et du passif déclarés à la date de préparation des états financiers, et les montants des recettes et des dépenses déclarés durant la période visée. Les résultats réels peuvent différer des estimations de la direction, compte tenu de la disponibilité de renseignements supplémentaires à une date ultérieure.

Affectation des dépenses

La Fiducie est propriétaire de biens immobiliers qu'elle exploite et administre des programmes patrimoniaux et de subventions, de même que des centres d'affaires. Le coût de chaque programme inclut les salaires et les avantages sociaux, les fournitures et d'autres dépenses qui sont directement liés à la prestation du programme. La Fiducie engage également un certain nombre de frais généraux et administratifs qui sont communs à l'administration de la Fiducie et de chacun de ses programmes.

Fiducie du patrimoine ontarien
Sommaire des principales conventions comptables
31 mars 2010

Changements en
matière de divulgation

La Fiducie affecte certains salaires de soutien général et avantages sociaux à ses propriétés patrimoniales, centres d'affaires et programmes patrimoniaux et de subventions, comme suit :
Bureau administratif – proportionnellement au temps consacré aux programmes et aux activités administratives
Services généraux et administratifs – proportionnellement au temps consacré aux programmes et aux activités administratives

Le 1^{er} avril 2009, La Fiducie a adopté le chapitre 1000 du Manuel de l'ICCA, Fondements conceptuels des états financiers. Ce chapitre a été modifié pour mettre l'accent sur la capitalisation des coûts qui respectent vraiment la définition d'un actif et pour moins mettre l'accent sur le principe de contrepartie. Cette modification n'a pas eu d'incidence sur les états financiers de la Fiducie.

Le 1^{er} avril 2009, La Fiducie a adopté le chapitre 1540 du Manuel de l'ICCA, États des flux de trésorerie. Ce chapitre a été modifié pour inclure les organismes sans but lucratif. La trésorerie et les équivalents incluait auparavant les certificats de placement garantis arrivant à échéance dans les douze mois. Compte tenu de l'adoption de ce chapitre, la trésorerie et les équivalents n'incluent que les certificats de placement garantis arrivant à échéance dans les quatre-vingt-dix jours suivant la date d'acquisition. Par conséquent, le montant de 9 150 000 \$ (2009 – 14 200 000 \$) en trésorerie et équivalents a été reclassifié comme placements à court terme.

Le 1^{er} avril 2009, La Fiducie a adopté le chapitre 4470 du Manuel de l'ICCA, Ventilation des charges des organismes sans but lucratif – informations à fournir. Ce chapitre fixe les normes de divulgation pour les organismes sans but lucratif qui décident de classer leurs dépenses par fonction et d'allouer les dépenses d'une fonction à l'autre. Cette divulgation supplémentaire figure dans la Note 12.

Nouveaux avis
comptables

De nouveaux avis comptables ont été récemment émis mais ne sont pas encore entrés en vigueur. Voici l'incidence qu'ils pourraient avoir sur la Fiducie :

Changements de méthode comptable

Le chapitre 1506 du Manuel de l'ICCA, Changements de méthode comptable, fixe les critères de modification des politiques comptables, de même que le traitement comptable et la divulgation des modifications apportées aux politiques et estimations comptables, et la correction des erreurs. En vertu de la nouvelle norme, les changements de méthode comptable devaient être appliqués de façon rétroactive à moins d'autorisation contraire ou lorsqu'il est à peu près impossible de les déterminer. Par ailleurs, les modifications volontaires des politiques comptables ne sont apportées que lorsqu'elles sont exigées par une source primaire des PCGR ou lorsque les changements débouchent sur des renseignements plus pertinents et fiables. Les exigences entrent en vigueur pour les états financiers annuels et provisoires concernant les exercices commençant le ou après le 1^{er} juillet 2009. L'adoption de ce changement ne devrait pas avoir d'incidence sur les états financiers de la Fiducie.

Fiducie du patrimoine ontarien
Notes aux états financiers
(en milliers de dollars)
31 mars 2010

1. Immobilisations

	2010		2009
	Coût	Amortissement accumulé	Valeur comptable nette
Immobilisations – Caisse générale	357 \$	252 \$	105 \$
Immobilisations – Fonds affectés	340	213	127
Total	697 \$	465 \$	232 \$

Au cours de l’exercice en cours, nous avons inclus respectivement à la caisse générale et aux fonds affectés les montants de l’amortissement d’environ 43 \$ et 44 \$ respectivement (2009 – 45 \$ et 33 \$).

2. Propriétés et articles de nature culturelle

À la fin de l’exercice, la collection de propriétés et d’articles gardés en fiducie par la Fiducie dans toute la province incluait 25 propriétés du patrimoine architectural comprenant 60 bâtiments et 162 propriétés du patrimoine naturel. La Fiducie détient aussi le titre de propriété sur environ 21 800 objets culturels et environ 743 100 objets archéologiques liés à ses propriétés; elle détient le titre sur 223 servitudes protectrices du patrimoine; en outre, elle a érigé 1 224 plaques historiques.

3. Ministère de la Culture – Subventions spéciales

La Fiducie reçoit de temps à autre des subventions spéciales pour l’aider à s’acquitter de son mandat.

4. Revenu de placement

Le revenu de placement inclut le revenu gagné sur les ressources de dotation, déclaré sous les fonds suivants :

	Caisse générale		Fonds affectés		Fonds de dotation	
	2010	2009	2010	2009	2010	2009
Revenu de placement gagné sur :						
Fonds de dotation	272 \$	272 \$	215 \$	220 \$	54 \$	54 \$
Autres placements	185	341	368	861	-	-
	457 \$	613 \$	583 \$	1 081 \$	54 \$	54 \$

5. Engagements

Au 31 mars 2010, les engagements de la Fiducie au titre des subventions étaient répartis ainsi :

	2010	2009
Fonds affectés	1 203 \$	3 386 \$

Les engagements de 2010 au titre des fonds affectés incluent le montant de 1 196 \$ (2009 - 3 378 \$) en subventions de contrepartie destinées aux collectivités, y compris aux organismes sans but lucratif et aux municipalités, afin de préserver, de restaurer et de maintenir leurs propriétés patrimoniales.

Fiducie du patrimoine ontarien
Notes aux états financiers
(en milliers de dollars)
31 mars 2010

6. Fiducie avec droit réversible à une œuvre de bienfaisance

La Fiducie est devenue la bénéficiaire d’une fiducie de 500 \$ avec droit réversible à une œuvre de bienfaisance au cours de l’exercice 1999. La Fiducie touchera le montant de 500 \$ à l’expiration de la fiducie. Aucun montant au chapitre de ce don ne figure dans les comptes.

7. Régimes de retraite

a) Prestations de retraite

Les employés à temps plein de la Fiducie cotisent au Régime de retraite des fonctionnaires et au Régime de retraite du Syndicat des employés de la fonction publique de l’Ontario (Régime de retraite du SEFPO) qui sont des régimes de retraite à prestations déterminées pour les employés de la province et de plusieurs organismes provinciaux. La province de l’Ontario, qui parraine à elle seule le Régime de retraite des fonctionnaires et qui parraine conjointement le Régime de retraite du SEFPO, détermine les paiements annuels qui seront versés dans les fonds. Comme la Fiducie ne parraine pas ces fonds, les gains et les pertes issus des évaluations actuarielles statutaires du financement ne sont pas considérés comme un actif ou des obligations de la Fiducie, car c’est aux parrains de veiller à ce que les fonds de retraite soient financièrement viables. Les paiements annuels de la Fiducie, s’élevant à 264 \$ (2009 – 248 \$), sont inclus dans les dépenses de la caisse générale et des fonds affectés dans l’état des résultats d’exploitation.

b) Prestations non liées à la pension

Le coût des prestations postérieures à la retraite et non liées à la pension a été payé par le ministère des Services gouvernementaux et n’est pas inclus dans l’état des résultats d’exploitation.

La Fiducie accorde également des prestations de départ aux employés admissibles qui les ont gagnées. Le montant des prestations de départ imposé par la loi, la paye de vacances non utilisée et les autres prestations de départ accumulées à la fin de l’exercice s’élevaient à 884 \$ (2009 – 836 \$) dont 250 \$ (2009 – 308 \$) ont été classés en tant qu’élément de passif à court terme.

8. Actif net – Fonds de dotation

	Affectations d’origine externe		Affectations d’origine interne	
	2010	2009	2010	2009
Coût				
Solde du fonds, en début d’année	9 653 \$	9 605 \$	1 663 \$	1 656 \$
Excédent des recettes sur les dépenses	46	48	8	7
Solde du fonds, à la fin de l’année	9 699 \$	9 653 \$	1 671 \$	1 663 \$
Valeur marchande du fonds	10 030 \$	10 014 \$	1 728 \$	1 725 \$

9. Instruments financiers

Les certificats de placement garantis inclus dans la trésorerie et les équivalents de 15 650 \$ (2009 – 8 700 \$) comprenaient des certificats d’une banque de l’annexe I avec des taux effectifs moyens de 0,7 % (2009 – 0,8 %).

Les placements à court terme incluent des certificats de placement garantis de 8 750 \$ (2009 – 14 200 \$) d’une banque de l’annexe I avec des taux effectifs moyens de 3,5 % (2009 – 2,4 %), une obligation provinciale de 400 \$ (2009 – 565 \$) ayant un taux de rendement réel de 4,53 % et arrivant à échéance le 2 juin 2010, et une obligation de sociétés de 454 \$ (2009 – 0 \$) ayant un taux de rendement réel de 4,80 % et arrivant à échéance le 22 juin 2010.

Fiducie du patrimoine ontarien
Notes aux états financiers
(en milliers de dollars)
31 mars 2010

Instruments financiers (suite)

Les titres négociables comprennent des certificats de placement garantis ayant une valeur comptable de 3 500 \$ (2009 – 12 248 \$) et un rendement réel de 4,2 % (2009 – entre 3 % et 4,2 %) arrivant à échéance le 18 mars 2013, et des titres de créance du gouvernement et de sociétés ayant une valeur comptable de 9 123 \$ (2009 – 9 240 \$) et un rendement effectif de 3 % à 9 % (2009 – entre 4 % et 9 %) arrivant à échéance au plus tard le 18 août 2022. La valeur marchande de ces créances est de 13 891 \$ (2009 – 22 587 \$) avec 1 268 \$ (2009 – 1 099 \$) en intérêts courus divulgués.

La Fiducie est exposée à un risque de taux d'intérêt dû au fait qu'il est possible que la variation des taux d'intérêt ait une incidence sur la valeur des investissements à revenu fixe libellés.

10. Assurance

La Fiducie a contracté une police d'assurance pour les biens immobiliers et les collections. Elle est toujours couverte par la police d'assurance de responsabilité générale du gouvernement de l'Ontario. En cas de pertes liées aux biens immobiliers ou aux collections, le remplacement, s'il est jugé approprié, devra être approuvé par le conseil d'administration.

11. Divulgaration du capital

La Fiducie considère que son capital consiste en un actif net investi dans des immobilisations, un actif net grevé d'affectations d'origine externe et interne pour les dotations, un actif net grevé d'affectations d'origine externe et interne et un actif net non affecté. Les objectifs de la Fiducie dans le cadre de la gestion du capital consistent à maintenir sa capacité de préserver, protéger et promouvoir le patrimoine ontarien et de respecter les affectations d'origine externe et interne sur ses fonds. Les insuffisances provenant des opérations sont financées par des subventions gouvernementales et des recettes autofinancées. Les dépenses d'immobilisations sont financées à même les fonds affectés versés à ces fins et l'excédent non affecté des recettes sur les dépenses.

Les objectifs, politiques et processus de gestion du capital de la Fiducie n'ont pas changé radicalement au cours de l'année, pas plus que ce que la Fiducie considère comme étant son capital.

12. Affectation des dépenses

Les dépenses de soutien général, qui incluent le bureau administratif et les services généraux et administratifs de 1 142 \$ (2009 – 1 131 \$), ont été allouées à d'autres programmes de la façon suivante :

	2010	2009
Biens et collections de la Fiducie	135 \$	130 \$
Programmes, activités et événements spéciaux patrimoniaux	307	313
Opérations des centres d'affaires	244	238
Administration	456	450
Subventions	-	-
	<u>1 142 \$</u>	<u>1 131 \$</u>

13. Facilités de crédit

La Fiducie a demandé des facilités de crédit d'un montant maximum de 250 000 \$ au taux d'intérêt préférentiel plus ¼ %. Au 31 mars 2010, la Fiducie n'avait aucun emprunt en souffrance en vertu de ces facilités.

14. Chiffres comparatifs

Certains chiffres comparatifs figurant dans les états financiers ont été ajustés pour respecter la présentation de l'exercice en cours.